

Commission des finances et des affaires générales

000 - Administration générale

Orientations stratégiques pour la politique départementale de l'administration générale - Budget Primitif 2019

Rapport n° CD/2018/134

Service Chef de file:

E220 - Service du budget et de la dette

Service(s) associé(s):

Résumé :

Une action publique plus efficace, plus proche et plus humaine pour l'ensemble des Bas-Rhinois, tels sont les trois piliers qui guident les politiques publiques et de fonctionnement de la collectivité départementale. L'efficacité, c'est concentrer les moyens publics vers des dépenses qui répondent aux besoins de la vie quotidienne des citoyens et qui créent de la dynamique sur les territoires. C'est tout le sens de l'engagement du Département, qui a considérablement réduit ses dépenses internes administratives au profit des dépenses utiles et efficaces.

Etre plus performant financièrement, mais également humainement : en 2019, c'est une nouvelle étape qui devra être imaginée, toujours plus proche des besoins des usagers.

Le présent rapport a pour objet de proposer au Conseil Départemental les orientations du budget primitif 2019 pour la politique départementale de l'administration générale. L'administration générale regroupe tous les éléments relatifs à la gestion financière, aux ressources humaines, aux services supports, au fonctionnement de l'Assemblée, à la communication et à la gestion des bâtiments.

1. Une administration pleinement investie pour construire la Collectivité Européenne d'Alsace

2019 sera la première année d'édification de la nouvelle Collectivité Européenne d'Alsace et verra donc s'ouvrir de nombreux travaux de préfiguration.

L'administration sera engagée dans la réalisation de ce projet politique majeur qui verra à la fois la réunion des administrations des deux Départements et la mise en œuvre de compétences nouvelles.

Les collaborations sont déjà nombreuses entre les équipes des deux collectivités, notamment à travers des initiatives qui les dépassent largement. Nous avons construit la mutualisation et la collaboration entre collectivités alsaciennes, par le développement de la plateforme électronique Alsace Marchés Publics, qui se donne entre autres pour objectif de simplifier l'accès administratif des entreprises alsaciennes aux marchés publics des 287 collectivités alsaciennes utilisatrices.

Dans le cadre de la politique d'achats qu'il a mise en place, le Département poursuit l'objectif de réduction des dépenses de fonctionnement depuis 2015, notamment au moyen de la mutualisation des achats avec d'autres collectivités alsaciennes.

Grâce à l'expérience des deux Départements alsaciens et à l'expérimentation de l'achat groupé d'énergie (électricité et fioul) avec l'Eurométropole de Strasbourg en 2015, un groupement de commandes permanent élargi a été créé en juillet 2017 entre les Départements et SDIS du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, l'Eurométropole et ses Communes, le Syndicat des eaux et de l'assainissement d'Alsace Moselle, pour dégager de nouvelles réductions de dépenses grâce à une standardisation et à une massification des achats de fonctionnement (énergie, moyens généraux, carburant...).

Ce partenariat crée de nouvelles synergies et un partage des expertises, qui contribuent à la baisse des dépenses. Ce groupement de commandes a été utilisé en 2018 pour des achats tels que les équipements de protection individuelle, les fondants routiers, la fourniture d'énergie (gaz et électricité), la maintenance informatique des collèges et pourrait être utilisé en 2019 notamment pour les formations règlementaires, les consommables de laboratoire, les pneumatiques, les déchets et les titres restaurants.

La préparation de la nouvelle collectivité va conduire à l'ouverture de nombreux chantiers dans le domaine des fonctions dites « support ».

A cet égard, la fusion des systèmes d'information – tant sur le plan de l'infrastructure que sur le plan logiciel – sera un des facteurs clés de la réussite du lancement de la nouvelle collectivité. Il s'agira également de travailler aux aspects ressources humaines de la réunion des deux administrations. La Collectivité Européenne d'Alsace devra, dès son lancement, être dotée d'un budget unique, ce qui doit être préparé dans les deux prochaines années par la définition de méthodologies communes, la réalisation d'outils budgétaires communs et l'anticipation de la fusion des systèmes d'information financiers.

Dans les domaines de compétences actuels des Départements, élus et administrations devront préparer le rapprochement des politiques publiques, tandis qu'un travail spécifique devra porter sur les compétences nouvelles et se doubler d'un travail sur l'évaluation des ressources et des charges transférées.

Dans sa communication également, le Département met l'Alsace au cœur de ses préoccupations : ainsi, après le premier jalon courant 2018 qu'a été la création d'un logo commun pour le projet Alsace avec le Département du Haut-Rhin ainsi que l'introduction de l'Alsace sous le même format dans le logo de chacune des deux collectivités, la charte graphique départementale va continuer à évoluer toujours dans le sens de plus d'Alsace et afin de préfigurer la nouvelle Collectivité Européenne d'Alsace à venir.

Ainsi, il est proposé que le Département s'implique pleinement dans la construction de la Collectivité Européenne d'Alsace et continue à développer des synergies et des coopérations avec l'ensemble des acteurs institutionnels en Alsace. Il continuera à faire vivre l'Alsace pour démontrer toute la pertinence de cet échelon territorial dans le quotidien des Bas-Rhinois et des Alsaciens.

2. Une administration tournée vers les besoins des Bas-Rhinois : un accueil inconditionnel humain

En 2019 c'est l'administration de demain qui devra être imaginée et de nouveaux modes de relations et de contacts avec les citoyens et les Bas-Rhinois qui devront être définis et mis en place. C'est-à-dire une nouvelle façon de co-construire les politiques avec les citoyens et les partenaires. Il s'agira donc de repenser et refonder notre relation à l'usager en plaçant le curseur sur les véritables besoins des Bas-Rhinois et des Alsaciens.

Le Département souhaite s'inscrire pleinement dans la transformation digitale à l'œuvre dans notre société ; il a ainsi décidé d'une démarche de modernisation de son site Internet qui sera résolument tourné vers les services numériques aux usagers. Le site sera doublé

d'une application permettant d'accéder facilement à des services sur smartphone pour être toujours au plus près des Bas-Rhinois.

L'accueil inconditionnel humain est au cœur de l'action du Département, au travers de l'accessibilité des services à tous, au sein des services départementaux et par le biais des services numériques. La transition numérique nécessiter d'être attentifs aux plus fragiles, éloignés du numérique, pour éviter l'illectronisme.

Cette démarche est menée parallèlement au renforcement des moyens humains du Département au service des plus fragiles. Les efforts des années passées dans la maîtrise de la masse salariale ont permis une faible progression des dépenses de ressources humaines, inférieure à leur progression naturelle.

L'accroissement des situations de vulnérabilité et de précarité nécessite de renforcer le service public de proximité pour consolider les équipes sur le terrain, soumises à l'augmentation de la demande sociale et à la complexification des situations, notamment en matière de lutte contre la grande précarité, de santé, de protection de l'enfance et d'adaptation des territoires au vieillissement de la population. Le Département a donc arrêté des choix responsables et raisonnés qui permettent de préserver l'efficacité et la proximité du service public pour le bénéfice de l'ensemble des Bas-Rhinois.

Les élus et les agents de la collectivité ont uni leurs énergies pour les intégrer de manière intelligente à un service public toujours plus proche et efficace pour ses usagers, ouverts et valorisant pour ses partenaires.

Le Département finalisera par ailleurs en 2019 la mise en accessibilité des bâtiments départementaux hors collèges dans le cadre du schéma de mise en accessibilité programmée (ADAP) adopté en 2015.

3. Une administration moderne et soucieuse de la qualité de vie au travail

Au développement de l'administration électronique tournée vers les usagers répond celui tourné vers l'interne. Les systèmes d'information (SI) font l'objet d'adaptations constantes.

Pour être plus efficace et plus humain dans le suivi individualisé des situations des usagers, et optimiser le cadre de travail des agents, des projets importants sont par exemple engagés dans le domaine du handicap et des personnes âgées : nouveau SI-MDPH qui permet une harmonisation nationale, numérisation des dossiers (stock et flux) de la MDPH et des dossiers personnes âgées pour un fonctionnement dématérialisé préalable à l'ouverture d'un portail usagers, adaptation des procédures de traitement des prestations à l'occasion de leur passage en « mode web » par exemple.

Des travaux préparatoires seront également lancés dans le domaine de la gestion interne : études pour approfondir la gestion dématérialisée du courrier, pour envisager la dématérialisation du dossier de l'agent, poursuite des travaux sur le logiciel AirsDélib pour améliorer la gestion des instances (commissions territoriales et thématiques, convocations, mise à disposition de documents aux élus, etc.).

Un autre projet phare va porter sur l'environnement numérique de travail du futur qui entrainera certainement de nouveaux équipements et modalités de collaboration entre agents (softphonie par exemple), mais également l'évolution de l'infrastructure technique pour relever le défi du cloud en garantissant la sécurité du système d'information (SI). A ce titre un audit de sécurité est engagé, axé essentiellement sur les domaines sensibles du SI, dont la sécurisation devra être renforcée.

La politique RH et managériale du Département accompagne la transformation nécessaire de la collectivité. La volonté d'impliquer les équipes est forte et favorise le renouvellement

des pratiques managériales, autour de la confiance, de la responsabilisation et de l'intelligence collective.

Sous l'impulsion de l'Exécutif départemental, de nouveaux projets sont construits en partenariat avec les équipes et les acteurs locaux : la mise en œuvre du dispositif complet RIFSEEP avec la reconnaissance de l'expérience professionnelle des agents et l'attribution du complément indemnitaire annuel qui complète la palette managériale du Département.

C'est également dans ce cadre que le plan de formation 2019 permettra à chaque agent de professionnaliser ses compétences et d'être accompagné dans son parcours professionnel, d'améliorer la qualité du service public, de favoriser l'adaptation de l'organisation du Département aux évolutions institutionnelles, sociétales et règlementaires.

L'expérimentation du télétravail constitue ainsi un levier nouveau d'attractivité des territoires ruraux, de réduction des déplacements professionnels, d'amélioration de la santé des agents, de pouvoir d'achat et d'équilibre avec leur vie personnelle. Dans le même état d'esprit, le lancement d'un plan d'actions en faveur de l'intégration et de la professionnalisation des agents en situation de handicap s'est concrétisé par un conventionnement avec le Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap dans la fonction publique (FIPHFP). Ce dispositif volontariste permettra de favoriser les conditions de travail et de vie des agents, ainsi que leur intégration dans le collectif de travail.

Plusieurs projets de bâtiments départementaux incarnent également la volonté d'offrir aux agents des conditions de travail plus agréables, d'expérimenter des nouveaux modes de travail ouverts aux partenaires extérieurs et s'inscrivant dans la modernité tout en permettant une maîtrise des coûts de fonctionnement.

Ainsi la reconstruction des unités techniques de Schirmeck, de Wasselonne et de Sélestat apportera de meilleures conditions d'exercice de leurs activités aux agents en charge de l'exploitation des routes ; les projets de constructions des Délégations Territoriales d'Action Nord à Haguenau, Ouest à Saverne ou Sud à Molsheim pourront être les vitrines de l'action départementale dans les territoires et les laboratoires de ces expérimentations. Le Département poursuit par cette voie sa stratégie « propriétaire » qui a permis une réduction massive des frais de location depuis 2014. A terme, les opérations lancées en 2018 et 2019 doivent permettre une économie de loyers de 1 M€ par an.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental approuve les orientations définies pour la mise en œuvre de la politique administration générale telles que proposées dans le présent rapport.

Strasbourg, le 30/11/18

Le Président,

Frédéric BIERRY